

Fruitiers à pépins

Ce qu'il faut retenir

Anthonome du poirier : Le risque de ponte est élevé sur l'ensemble de la région.

Carpocapse : les risques d'éclosion se termine. Retirer les bandes cartonnées en novembre.

Puceron lanigère : Faible reprise de l'activité des colonies.

Psylle du poirier : Surveiller les populations d'automne.

Tavelure et maladies de conservation : Attention aux pluies d'automne.

... Dernier bulletin de l'année 2018

Semaine 39

Parcelles de référence observées

Poiriers : 6 dont 3 parcelles en production biologique et 2 parcelles amateurs

Départements : Indre et Loire, Loiret

Nos partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration des BSV Arboriculture région Centre - Val de Loire sont les suivantes :

La FREDON Centre – Val de Loire, le COVETA, la Station d'Expérimentations Fruitières de la Morinière, Tech'Pom, les Fruits du Loir, la Reinette Fruitière, Arbo Loire Service, le groupe ORIUS, la Société Pomologique du Berry, la Martinoise, ainsi que des producteurs, observateurs indépendants ou adhérents à ces groupements et des jardiniers amateurs.

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre Val de Loire
13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre Val de Loire dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et de l'écologie avec l'appui financier de l'agence française de la biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2.

Poirier

Anthomome d'hiver du Poirier (*Anthonomus pyri*)

Description dans le BSV Arboriculture n°33 du 06/09/2018

Etat général

Nous avons observé dans quelques parcelles du Loiret et d'Indre et Loire, au moment de la floraison, des destructions de bourgeons foliaires par les larves d'anthonomes.

Situation du cycle biologique

Des observations (basées sur 100x3 frappages) ont été réalisées cette semaine dans 4 parcelles d'Indre et Loire et du Loiret ayant présenté des dégâts d'anthonomes du poirier au printemps 2018. Les **adultes ont été observés dans 2 des 3 parcelles du Loiret** (St Hilaire St Mesmin et le Ferté St Aubin) et dans 1 des 2 parcelles d'Indre et Loire (la Chapelle aux Naux). Le nombre de captures n'a pas évolué depuis la semaine passée.



Anthomome d'hiver du poirier (*Anthonomus pyri*)
Photo : FREDON CVL - M Chariot

Les émergences d'adultes d'anthonomes sont maintenant en cours sur l'ensemble de la région. Suite à leur émergence, les adultes s'alimentent pendant 5 à 10 jours avant de s'accoupler. La ponte commence en général 5 jours après la fécondation : elle débute ainsi en moyenne 12 à 15 jours après l'apparition des charançons (d'après « les ennemis animaux des plantes cultivées et des forêts » tome 2, L. Bonnemaïson).

Prévision et évaluation des risques

Le risque de ponte est maintenant **élevé sur l'ensemble de la région**, dans les parcelles fortement attaquées au printemps dernier. Les femelles fécondées vont maintenant déposer leurs œufs même dans les secteurs les moins précoces.

La surveillance de l'évolution des populations d'anthonomes par battage dans les parcelles à risque **reste d'actualité** (100x3 coups - de préférence en matinée, période de la journée où ils s'alimentent).

Psylle du poirier (*Cacopsylla pyri*)

Etat général

La situation reste saine dans la majorité des vergers.

A surveiller : les populations de psylles peuvent augmenter en fin de saison.

Pommier

Pucerons lanigères (*Eriosoma lanigerum*)

Etat général

Les observations en parcelles de référence montrent une faible reprise d'activité des lanigères. Les colonies de pucerons lanigères restent encore peu actives. La plupart des colonies observées sont constituées d'individus parasités.

A surveiller : des recolonisations automnales sont possibles.

Carpocapse des pommes et poires (*Grapholita pomonella*)

Etat général

Actuellement, en tenant compte des températures moyennes de ces derniers jours, ont lieu les éclosions des derniers œufs déposés autour du 12/09 (semaine 37).

Prévision

Le vol de carpodapse se termine mais les dernières jeunes chenilles, issues des œufs déposés dans la première décennie de septembre, peuvent encore être présentes. Par conséquent, pour les variétés tardives :

- Le **risque vis-à-vis des pontes** est **nul** sur l'ensemble de la région.
- Le **risque vis-à-vis des éclosions** devient **faible** à **nul** dans les prochains jours.

Les conditions météorologiques prévues pour les prochains jours (températures moyennes en baisses) deviennent moins favorables aux éclosions.

A surveiller en parcelles récoltées tardivement



Contrôle des populations

✓ Le contrôle visuel des dégâts sur fruits

Les contrôles visuels des dégâts sont un moyen d'estimer les risques pour l'année suivante. Ils doivent se faire à intervalles réguliers sur un échantillonnage représentatif (500 fruits répartis sur 25 arbres). Ce comptage permet de vérifier l'efficacité de la protection mise en œuvre.

Seuil indicatif de risque

Le seuil indicatif de risque retenu est de 1 à 2 % de fruits atteints à la récolte.

✓ Le comptage du nombre de larves diapausantes dans les bandes cartonnées

Les bandes pièges posées en juin-juillet permettent d'estimer les populations de larves diapausantes de carpodapse des pommes.

*Si vous avez installé des bandes pièges dans vos parcelles, leur retrait ainsi que le dénombrement des larves de carpodapses présentes dans les bandes de carton pourront être entrepris à partir de **début novembre**.*

Seuil indicatif de risque

Pour notre région (seuil établi pour 30 bandes par parcelle de 4 ha dont 10 sur les arbres de bordure d'après le mémento de la « Protection intégrée pommier-poirier » - CTIFL-2006) :

- En présence de moins d'une chenille par bande en moyenne, le niveau de population est considéré faible,
- Au-delà d'une moyenne de 3 chenilles par bande, le niveau de population est élevé ainsi que les risques potentiels pour l'année suivante.



Bande piège cartonnée

Photos : FREDON CVL - MP Dufresne



Chenille de carpodapse

Maladies de l'épiderme et de conservation

Descriptions dans le BSV Arboriculture n°32 du 27/07/2017

En pré-récolte, la gestion des parcelles vis-à-vis des maladies de conservation doit être raisonnée en tenant compte des champignons les plus présents dans le verger, de la sensibilité des variétés, des conditions climatiques durant la période de maturation des fruits et de la durée de stockage prévue.

Le mois qui précède la récolte constitue une période à risque. Les variétés à récolte tardive sont naturellement plus exposées aux pluies d'automne qui véhiculent les spores de maladies de conservation. Le risque **tavelure** doit également être pris en compte pour la conservation dans les parcelles où des taches sont observées.

Concernant le **chancre à nectria**, les plaies provoquées par la cueillette des pommes sont nombreuses et sont autant de portes d'entrées pour les spores du champignon responsable du chancre. **Les risques persistent en période pluvieuse, sur parcelle contaminée.**

Mesures prophylactiques

- Eliminer les chancres sur le bois ainsi que les fruits momifiés.
- Eviter les chocs sur les fruits.
- Ne pas laisser de branches trop basses avec des fruits proches du sol.
- Eviter de cueillir sous la pluie.
- Ne pas laisser les pallox sur des sols boueux.



Tavelure (*Venturia inaequalis*)

Etat général

La situation reste globalement saine dans les parcelles du réseau. Toutefois, quelques parcelles présentent des repiquages secondaires sur feuilles et fruits. Même si les dégâts sur fruits sont globalement peu nombreux lors de la récolte, les risques d'apparition tardive de tavelure de conservation persistent. Ces taches peuvent se former sur les fruits au cours de la conservation.

Estimation de l'inoculum d'automne

Il est important, pour mieux connaître l'état du verger **en fin de saison**, de réaliser une évaluation de l'inoculum d'automne fin septembre - début octobre. L'estimation de cet inoculum d'automne, c'est-à-dire l'estimation de la quantité d'ascospores potentiellement disponible au printemps, vous permettra d'ajuster au mieux la lutte anti-tavelure au cours de l'année prochaine. Ces observations, réalisées au cours de l'automne, permettent de repérer les situations les plus préoccupantes.

Méthodologie

Ces observations seront réalisées de préférence sur les pousses de la variété la plus sensible de la parcelle et, au minimum dans la parcelle la plus exposée. Les feuilles, situées de préférence dans le tiers supérieur des arbres, sont examinées sur les deux faces.

Sur 100 pousses de l'année, à raison de 2 pousses par arbre, recherchez les taches de tavelure sur les deux faces des feuilles en les comptabilisant sur un tableau tel que celui-ci :

| | | Nombre de pousses |
|-----------------------------------|--------------|-------------------|
| Pousses sans tavelure | S | |
| Pousses faiblement tavelées | F | |
| Pousses intensément tavelées | I | |
| Somme des pousses tavelées | F + I | |

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre Val de Loire
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre Val de Loire dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et de l'écologie avec l'appui financier de l'agence française de la biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2.

Catégorie S : pousse sans tache

Catégorie F : pousse faiblement tavelée si les taches sont isolées sur la pousse observée

Catégorie I : pousse intensément tavelée si les taches sont nombreuses et convergentes

La détermination du niveau d'inoculum se fait ainsi :

| Somme des pousses tavelées F + I | Moins de 20 | Egale ou supérieure à 20 |
|----------------------------------|-----------------|--------------------------|
| Nombre de F > nombre de I | Inoculum Faible | Inoculum Moyen |
| Nombre de I > nombre de F | Inoculum Moyen | Inoculum Fort |

Mesures prophylactiques : Elimination des feuilles après leur chute

Des études réalisées par les chercheurs de l'INRA (Institut National de Recherche Agronomique) ont montré l'efficacité du **broyage des feuilles du verger après leur chute**. Par **ce broyage des feuilles**, on élimine une partie des formes de conservation hivernale de la tavelure (périthèces). On abaisse ainsi le niveau d'inoculum d'automne. De plus, le broyage favorise la décomposition des feuilles.

Les modalités de broyage sont les suivantes :

- Regrouper le plus de feuilles possible au milieu du rang. Veiller à bien nettoyer les points d'attache des filets paragrêles en bout de rang.
- Broyer les feuilles le plus finement possible (si besoin, diminuer la vitesse d'avancement). Il est préférable d'agir par temps sec, après un gel pour une meilleure efficacité.

L'intervention doit être faite rapidement après la chute des feuilles, pour optimiser la décomposition dès le début de l'hiver.

Il faut veiller avant le broyage à éliminer les bois de taille chançrés !

Dernier bulletin de l'année 2018
Prochain message : Bilan sanitaire prévu pour décembre 2018